



# ASSOCIATION FAI ANA



VILLARS-SUR-VAR

FRANCE - BURKINA



SAMANDENI

ACTIONS et PROJETS de PARTENARIAT avec le peuple Burkinabè pour une AIDE SOLIDAIRE



MEDICALE



ECO TOURISTIQUE



ASSOCIATIVE

SCOLAIRE



ALIMENTAIRE



ENVIRONNEMENTALE

## Association loi 1901 d'Intérêt Général

Siège social : MAIRIE, 1 place Louis et Victor ROBINI  
06710 VILLARS/VAR

Tél : 04.93.53.45.16 / 06.32.75.09.85  
email : fai.ana@laposte.net

Déclaration de création N° W062003469 du 9 Avril 2010  
N° SIRET : 522972637 00014

Toutes les infos de Fai Anà sont sur le site: [www.burkinafaso-cotedazur.org/fai-ana](http://www.burkinafaso-cotedazur.org/fai-ana)

<b>Président:</b>	Patrick BARRALIS	06.32.75.09.85
<b>Vice Président:</b>	Albert RICOLVI	06.20.58.13.30



Le 9 Avril 2010 naissait à Villars sur Var (06) l'association « *Fai Anà* » qui veut dire en langue occitane « *fais aller* ». **Sa devise** se veut optimiste : « *e li arriberen* », c'est-à-dire, « nous y arriverons » !

**Son but** : mettre en place un partenariat d'actions solidaires avec **Samandéni** (commune de Bama) au BURKINA FASO, **pour une aide de développement, médical, scolaire, agro-alimentaire, environnemental et éco touristique.**

Il s'agissait en fait de formaliser et d'officialiser des actions solidaires avec le Burkina Faso qui avaient déjà été entreprises à Villars et dans notre région grâce à la générosité de chacun : achat de vaches laitières pour un orphelinat, envoi de médicaments au dispensaire de Samandéni, achat de nourritures pour les enfants et les animaux, acheminement de matériel scolaire....

Son Président **Patrick Barralis** et les autres membres du bureau ont à cœur de mener à bien des actions humanitaires et solidaires avec les populations de Samandéni **afin qu'elles puissent s'émanciper et construire librement leur avenir au Burkina Faso, loin de tout assistanat et toujours en répondant à des besoins vitaux exprimés par ces populations.**

**Oumar Sangaré**, membre d'honneur du bureau, directeur de l'orphelinat et du campement est chargé sur place de faire le lien entre nous et son village pour recenser les besoins et exprimer l'aide souhaitée.

Ainsi depuis 2010 plusieurs actions d'envergure ont pu être réalisées: adduction d'eau au Centre de Santé et électrification solaire, achat d'un four à sécher les mangues, envoi de containers avec un 4X4 pour l'orphelinat, des vélos, des machines à coudre, du matériel scolaire et médical, une table médicalisée pour le dispensaire, création d'un centre d'apprentissage et de productions artisanales pour les femmes et mise en place d'un véritable commerce équitable avec ces femmes. Organisation de missions solidaires, acheminement de matériel pour l'orphelinat et aide à la remise en état du campement de l'orphelinat (matelas, moustiquaires, batterie solaire, électricité, distribution de l'eau courante). Fai Anà a également aidé un groupement d'agriculteurs à remplacer leur motopompe hors d'usage.

L'association parraine par ailleurs une dizaine de collégiens issus de l'orphelinat de Samandéni qui poursuivent leurs études à Bobo Dioulasso.

Pour lutter contre la famine et permettre à 160 familles du village de faire la "soudure" avec les prochaines récoltes, l'association leur distribue annuellement 4 tonnes de maïs.

Dans nos prochains projets, nous envisageons d'apporter un soutien scolaire aux enfants de l'orphelinat et mieux équiper l'école du village (classes, tableaux, paillote...). Mais pour cela, il nous faudra encore compter sur l'aide et la générosité de chacun.

**« Bassi tara, fai anà e li arriberen ...»**

Toutes les infos de Fai Anà sont sur le site: [www.burkinafaso-cotedazur.org/fai-ana](http://www.burkinafaso-cotedazur.org/fai-ana)

**Bulletin d'adhésion** à *Fai Anà*

**Nom** : .....

**Prénom** : .....

**Date de naissance** : .....

**Profession** : .....

**Adresse** : .....

.....

**Téléphone** : .....

**E-mail** : .....

**Date et signature** :

**Cotisation annuelle membre actif : 12€**

**Don**

**Je souhaite faire un don à l'Association de .....€**

**Parrainage**

**Je souhaite parrainer un collégien issu de l'orphelinat de Samandéni. Je verse ma participation annuelle de 180€**

en 1 fois     en 12 fois (15€)     par trimestre (45€)

*N. B: Reconnue association d'intérêt général en Février 2011, Fai Anà a le droit de délivrer un reçu fiscal à chaque donateur qui le souhaite pour bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% de son don.*